

Le défi du Salève pour les cyclistes qui aiment grimper



Le principe : monter au Salève par ses quatre versants, à vélo. Photo DR

En mars dernier, le club des Cyclos annemassiens Voiron-Salève lançait sa première randonnée permanente (RP) intitulée "Annemasse et le défi du Salève" (le club a obtenu le label national de la fédération FFCT, qui est acquis pour une durée de huit ans renouvelable).

Le principe : monter au Salève par ses quatre versants. Entre tourisme et culture, il s'agit de rouler 132 kilomètres sur des routes pastorales au cœur d'un site d'exception. Côté sport, ce sont cinq cols et 3 300 mètres de dénivelé en pleine nature pour des vues imprenables à 360°. Pour le pratiquant qui aime le défi, ou le cyclotouriste qui apprécie les découvertes touristiques et culturelles autant que le vélo, c'est une belle aventure autour des modes doux.

Cet événement est ouvert à tous les cyclotouristes, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique du vélo. Les mineurs

devront être obligatoirement accompagnés.

Le participant datera et fera viser son carnet de route par tampon de l'institution publique ou commerce de son choix de la ville d'Annemasse. D'autre part, il fournira une photo du vélo devant les panneaux et emplacements de chacun des versants suivants : col de la Croisette, col de la Croisette avec le téléski en arrière-plan, col des Pitons, panorama des Alpes et Rochers de Faverges. Des "preuves" renvoyées à l'organisateur une fois la randonnée terminée pour son homologation diplômante. Le parcours sera effectué dans son intégralité sans délai imposé, dans le sens de son choix et en plusieurs fois si nécessaire. Il n'y a aucune limite de temps pour les inscriptions et pour la réalisation du parcours.

Règlement et inscription : www.cycloannemassiens.fr